



Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

2451, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1H 7X7

613.235.5000
Télécopieur : 613.235.9500

2451 Riverside Drive
Ottawa, Ontario
K1H 7X7

613.235.5000
Fax: 613.235.9500

Déclaration de l'ACE sur la prestation du PNCE pendant la COVID-19

L'ACE met sur pied un GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PRESTATION DU PNCE DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Le 7 avril 2020. – L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) a formé un Groupe de travail sur la prestation du PNCE dans le contexte de la COVID-19 afin d'évaluer les répercussions des restrictions relatives aux réunions en personne et des exigences de distanciation sociale sur la prestation du PNCE.

Suivant un appel de participation aux partenaires du PNCE, le Groupe de travail a tenu ses premières réunions le jeudi 2 avril et le lundi 6 avril.

On y a identifié les lacunes, problèmes et risques auxquels pourraient être confrontés les partenaires de prestation du PNCE, soit les organismes nationaux de sport (ONS), les représentants provinciaux ou territoriaux de la formation des entraîneurs (RPTFE), les organismes provinciaux/territoriaux de sport (OPTS) et les clubs locaux. On y a également formulé des recommandations aux responsables du développement des entraîneurs quant aux exigences de la prestation en ligne.

L'ACE a décidé d'encourager les partenaires de prestation à utiliser leur fonds d'appui aux sports en vue de la prestation en ligne des ateliers du PNCE. Les formateurs de responsables du développement des entraîneurs et les responsables du développement des entraîneurs du PNCE qui donnent ces ateliers doivent respecter des exigences minimales de formation, lesquelles seront établies et appliquées par les ONS et les RPTFE, en collaboration avec l'ACE. Les OPTS, les clubs, les responsables du développement des entraîneurs et les entraîneurs devront consulter leur ONS avant de fournir une prestation du PNCE.

L'ACE a également reçu des questions sur sa position relativement à la prestation en personne des ateliers du PNCE une fois que les restrictions et les exigences de distanciation sociale seront levées. Nous respecterons les consignes des gouvernements provinciaux et territoriaux concernant le retour à l'école, au travail et au jeu ainsi que la tenue de rassemblements publics, y compris les activités sportives.

Nous collaborons aussi avec les ONS et les RPTFE afin de poursuivre la prestation du PNCE, en ligne ou par la formation à distance. Les entraîneurs sont priés de communiquer avec leur ONS s'ils ont des questions sur la prestation du PNCE dans leur sport.

Nous les invitons également à poursuivre leur apprentissage et leur perfectionnement professionnel grâce aux formations en ligne offertes dans le [Casier](#).